

On verra ainsi que la surproduction et la quantité que les fabricants avaient en mains a amené une concurrence qui a réduit la valeur du coton beaucoup plus qu'elle ne l'était, et partant, il n'était pas convenable de prendre les prix de l'année dernière pour les comparer avec ceux des États-Unis.

De cette manière, lorsqu'ils traitent cette question du libre-échange, tous ceux qui sont en faveur du libre-échange doivent admettre que la concurrence abaisse les prix de toutes les marchandises fabriquées dans ce pays. Ils doivent arriver à la conclusion, comme l'admet tout Canadien de bon sens, que l'offre et la demande règlent toujours les prix de toutes les marchandises, et les mettent à la portée de la bourse du consommateur.

Comme il en est ainsi, la politique du gouvernement a été de développer les produits du sol, de la mer, des manufactures, et de la forêt, et en développant ces produits, elle a placé ces articles entre les mains des consommateurs du Canada aux plus bas prix possibles. Outre qu'elle a favorisé la concurrence dans le pays, la politique nationale n'a pas nui à l'importation de marchandises de pays étrangers. Elle n'a pas élevé une muraille de Chine qui empêche les concurrents des pays étrangers de venir au Canada faire de la concurrence à nos manufactures; et le résultat, c'est que, grâce à la vive concurrence qui existe entre les manufacturiers du pays et ceux de l'étranger, les consommateurs se procurent aujourd'hui les articles de toute sorte à meilleur marché qu'à aucune autre époque de l'histoire du Canada.

C'est là notre expérience, au Cap-Breton, et je n'ai pas le moindre doute que tous ceux qui étudieront cette question avec soin et qui examineront les résultats pratiques de la politique nationale, ne devront venir à la conclusion qu'elle produit le même effet dans toutes les parties du Canada.

M. KIRK : Je n'ai pas l'intention de retenir longtemps la Chambre, à cette heure avancée de la nuit, et à cette phase avancée du débat. La question du libre-échange et de la protection, ou du tarif de revenu et de la politique protectionniste a été tellement discutée, que je n'ai pas besoin d'en dire grand'chose.

Je n'aurais pas pris la parole sans une remarque que le ministre de la marine et des pêcheries, que je suis heureux de voir à son siège, a faite lorsqu'il a prononcé un discours d'une heure, discours qui a amusé la Chambre, s'il ne l'a pas instruite. Cet honorable monsieur, en essayant de justifier, comme je l'ai compris, son vote sur la question du chemin de fer du Pacifique, savoir, la concession de \$30,000,000 pour aider à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique à construire sa ligne au nord du lac Supérieur, a dit que les habitants du Manitoba et du Nord-Ouest, lorsqu'ils viennent au Canada, doivent sentir qu'ils viennent dans un pays étranger, à cause de la longue distance qu'ils ont à parcourir à travers les États-Unis. L'honorable monsieur a aussi dit que c'était là ce qu'il éprouvait, ainsi que les autres habitants de la Nouvelle-Écosse, lorsqu'ils venaient ici, parce qu'ils étaient obligés de faire un long trajet sur le territoire américain. Je vais lire ce que l'honorable monsieur a dit en cette occasion :

Pour aller au Nord-Ouest, il nous faut faire 1,100 milles à travers un pays étranger. Un homme du Nord-Ouest qui vient au Canada en passant par les États-Unis, sent lorsqu'il arrive ici qu'il est presque en pays étranger. Je sais ce qui en était pour nous des provinces maritimes avant que nous eussions en des communications directes avec cette partie du Canada durant l'hiver. Je sais que lorsque nous venions ici pour assister au parlement, nous étions obligés d'aller d'abord à New-York et à Boston, et d'y prendre les chemins de fer pour venir ici, et lorsque nous arrivions, il nous semblait presque que nous étions en pays étranger. Ce n'est qu'après la construction de l'Intercolonial et lorsque nous avons eu des communications directes avec l'Ouest du Canada au moyen de cette voie ferrée, que nous avons commencé à sentir que nous faisons partie de la grande nation canadienne.

La plupart des habitants de la Nouvelle-Écosse éprouvaient un sentiment de cette nature lorsqu'ils venaient ici; mais je nie que ce fût parce qu'ils avaient à passer sur le territoire américain. Je vais rappeler à l'honorable monsieur pourquoi les habitants de la Nouvelle-Écosse éprouvaient ce

sentiment, et je me permettrai en même temps de lire quelques beaux extraits des discours que l'honorable monsieur a lui-même prononcés dans la législature de la Nouvelle-Écosse au sujet de la Confédération, et je laisserai à la Chambre à juger si c'était parce qu'ils traversaient les États-Unis qu'il semblait aux habitants de la Nouvelle-Écosse qu'ils se rendaient dans un pays étranger lorsqu'ils venaient ici.

Dans les *Débats* de la Nouvelle-Écosse, 1866, page 277, je trouve un discours de l'honorable monsieur dans lequel il est dit

M. PAINT : Qu'est-ce que cela a à faire avec la question ?

M. KIRK : Je vois que l'honorable monsieur, dans son discours, disait :

Je suis opposé à cette proposition, et je crois qu'elle est mauvaise en elle-même, car notre situation territoriale est telle qu'elle aura pour effet de détruire l'harmonie et la bonne entente qui existent entre les provinces en amenant les divers intérêts en conflit; cela entravera la prospérité de la province, en nous imposant de lourds fardeaux financiers; qu'elle affaiblira le lien qui nous unit à la mère-patrie et nos moyens de défense, en rendant le peuple moins attaché à la forme du gouvernement qui le régit, et qu'elle finira par nous jeter entre les bras de nos voisins de la grande république.

L'honorable monsieur a fait tous ses efforts pour effrayer le peuple après notre entrée dans la Confédération canadienne, en disant que nous tomberions certainement entre les bras de nos voisins de la république, et il n'est pas étonnant qu'il ait eu peur en voyageant sur le territoire américain.

Maintenant, dans les mêmes *Débats* de 1867, après l'établissement de la Confédération, à la page 27 du rapport, je vois que l'honorable monsieur a prononcé les paroles suivantes :

Nous sommes situés de telle façon qu'une canonnière peut bombarder presque toutes les parties de notre territoire, et non-seulement les trésors en charbon et en minéraux que nous avons ont besoin d'être protégés, mais il en est de même de notre commerce au dehors; nos navires sur toutes les mers ont besoin de protection, et cependant ce projet que l'on nous impose ne nous laissera pas d'autre protection que celle du Canada. Comment nous laisser sans autre protection que celle du Canada? Quelle absurdité. Mais, M. l'Orateur, le Canada ne pourrait pas protéger une de nos chaloupes à pomme de terre. Mettez-en une dans le port et appelez pour la protéger toute la marine du Canada, et c'est à peine s'il existe une puissance navale de cinquième ordre qui ne considérerait pas comme une tâche facile de prendre la chaloupe et d'exterminer ses défenseurs en se servant de la cargaison comme de projectiles pour leur lancer à la figure. Ensuite, pour ce qui est de la protection de nos pêcheries contre les Américains, cela est tout simplement ridicule. Il ne pourrait protéger un hareng fumé à Digby, encore moins une morue vivante ou un banc de maquereau qui prendrait ses ébats le long de nos côtes.

Est-il étonnant que l'honorable monsieur ait eu peur de venir au Canada. Il sentait qu'il venait en pays étranger en venant ici, et bien qu'il n'était pas obligé de voyager sur une ligne américaine en venant ici, il savait quelle impression il éprouverait en arrivant. L'honorable monsieur est allé devant le peuple en 1867, après avoir prononcé ce discours.

Il a fait quelques discours devant le peuple et l'a porté à croire que les fardeaux dont il était chargé serait augmentés énormément, que le peuple de la Nouvelle-Écosse serait taxé outre mesure en proportion des autres parties de la Confédération, et bien que je n'aie pas le compte-rendu de ces discours qu'il a prononcés, j'ai une lettre d'un correspondant de son comté, lettre à laquelle l'honorable monsieur n'a jamais répondu. L'honorable monsieur était candidat en 1867, et il a été élu par une forte majorité. Il était opposé à la Confédération, et le candidat de l'opposition était M. A. G. Archibald, un gentleman qui s'était prononcé fortement en faveur de la Confédération.

Le correspondant dit en s'adressant à l'honorable monsieur :

Pourquoi, à une assemblée, dans votre village, lorsque vous répondiez à M. Archibald, avez-vous fait une carte sur le mur pour démontrer que la Confédération serait "une liasse étroite de territoire, et que la Nouvelle-Écosse, étant au bout, n'avait aucune relation naturelle avec les